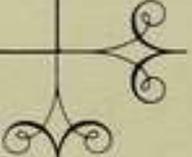
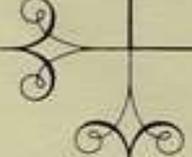


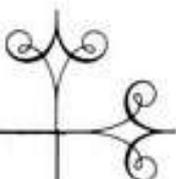
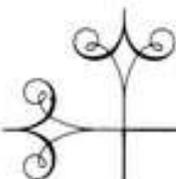
VILLIERS-LE-SEC

**CONNAISSEZ-VOUS
NOTRE VILLAGE ?**



SON HISTOIRE



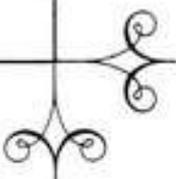
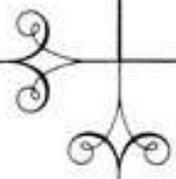


VILLIERS-LE-SEC

**CONNAISSEZ-VOUS
NOTRE VILLAGE ?**



SON HISTOIRE



CONNAISSEZ-VOUS NOTRE VILLAGE ? SON HISTOIRE

COMMUNE du canton de CHAUMONT, à 7 km de cette ville, sur la Route Impériale " 65 ", son territoire a 1 532 hectares. Il est arrosé par un petit ruisseau qui vient de BUXIÈRES. Son utilité se retrouvera dans le contenu de ces quelques pages.

Partant de là, je voulais connaître mon village. J'y suis né, je l'ai vu avec mes yeux d'enfants. J'ai connu sa vie, ses transformations.

J'écoutais, je récupérais nombre de renseignements. Avec l'aide d'amis qui me confiaient de petites notes jetées en hâte sur un simple papier, j'arrivais à collectionner de nombreuses indications pour orienter mes recherches.

Ces notes manuscrites, déjà bien effacées par le temps, n'avaient plus d'utilité à être gardées sous silence. Ce fût le point de départ pour fouiller plus loin dans les archives. Savoir, toujours plus, trouver une base pour étayer les suites de mes démarches. Ecrire le cahier des connaissances de la vie locale.

C'est un MERCI sincère que j'adresse à tous ceux qui m'ont apporté une aide. Qu'ils trouvent dans ces quelques pages les passages qu'ils m'ont prêtés en toute amitié.

Je pense qu'après la lecture de ces quelques feuillets, les écoliers et leurs enseignants pourront parler plus aisément de l'histoire de " Notre Village ".

Toutes ces pages, je les donne à l'Ecole, puisque c'est sur ses bancs que j'ai appris à vivre et aimer mon village.

En remontant dans les temps, je m'apercevais que nos ancêtres, à chaque génération, chaque siècle écoulé, avaient les mêmes problèmes dans la vie en général.

Je ne remonterai pas jusqu'à la séparation des étages Supérieur et Inférieur du MALN, époque des 125 à 110 millions d'années qui donna le "TRIAS" ou le "CRÉTACE", d'après LONGNON (Dictionnaire Topographique de la Marne "Introduction"), VILLARE nom de lieu créé à l'époque mérovingienne ou franque, désignait une dépendance, VILLA désignant un domaine rural (sorte de village).

D'après DAUZAT (les noms de lieux, page 136) à la fin du V^e siècle, les composés de VILLA et ACUN désignent les nouveaux domaines et prennent valeur de village (premiers domaines mérovingiens).

Tiré de ROSTAING (collections des noms de lieux, page 76) VILLARE est un mot de création romane désignant le démantèlement du domaine principal, également rencontré en Germanie.

Du Diocèse de LANGRES (ROUSSEL, Tome II, pages 117 et 119) VILLARIUM, VILLARES, VILLARE SICUM étaient courants au XI^e siècle.

Au Néolithique, âge de la pierre polie 2500 Avant J.C., notre village existait déjà (Iconographie et Monographie Villageoise). IRENNE PIEFFERT HENRIOT, en Toponymie Romaine et Gallo-romaine pensait que ces noms de village se rattachaient à la végétation.

En 360 et jusqu'en 407, l'invasion qui eût lieu fit que la Champagne fût entièrement ravagée (récoltes et greniers vidés, animaux enlevés). Les résistants étaient massacrés.

Mais commençons plus près de nous, à l'époque où notre église fut construite.

Dans le dictionnaire topographique de la Haute-Marne (ROSEROT en 1903) page 188, indiquait qu'il y a plus de 10 siècles,

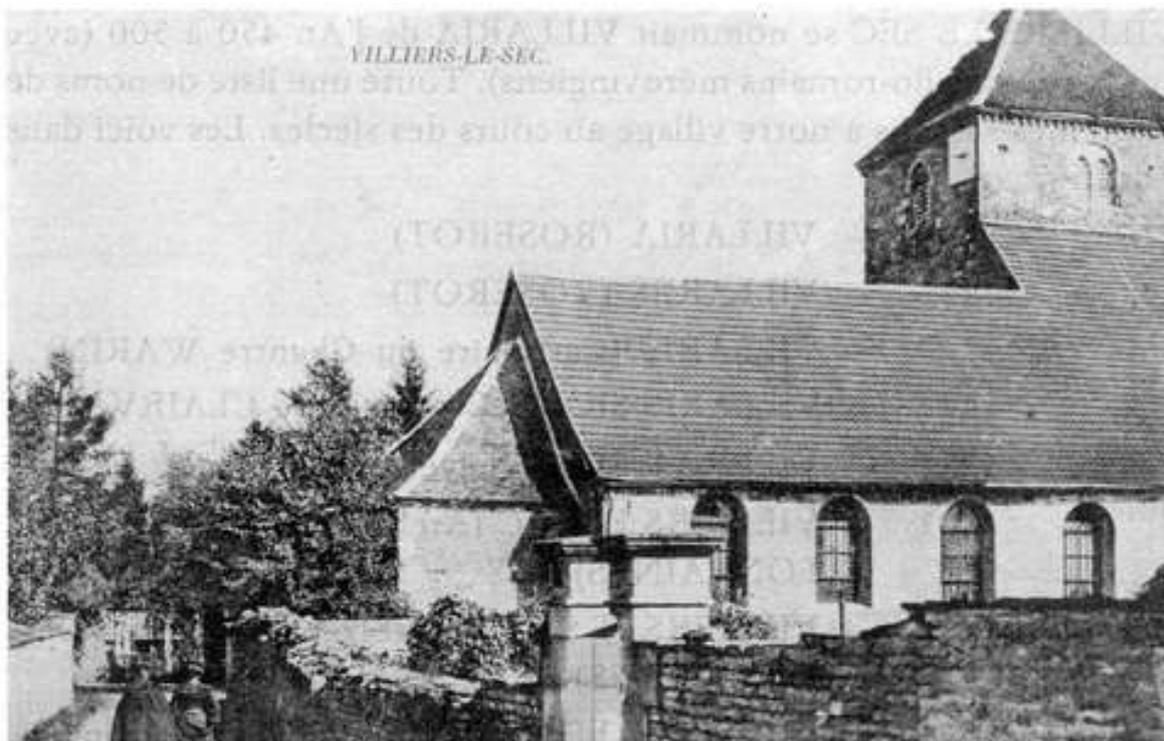
VILLIERS LE SEC se nommait VILLARIA de l'An 450 à 500 (avec ses vestiges gallo-romains mérovingiens). Toute une liste de noms de baptêmes assortis à notre village au cours des siècles. Les voici dans l'ordre :

- 450-500 — VILLARIA (ROSEROT)
- 1101 — VILLARES (ROSEROT)
- 1107 — VILLARIS (Cartulaire du Chantre WARIN)
- 1224 — VILLARIS-SICUN (Archives de CLAIRVAUX)
- 1251 — VILER LE SECQ (Layettes n° 3919)
- 1401 — VILLIERS LE SEC (Archives Abbaye de SEPT-FONTAINES)
- 1402 — VILLIERS LE SECQ (Archives Abbaye de SEPT-FONTAINES)
- 1573 — VILLIERS LE SECQ (Archives Nationales, pages 175-350)
- 1649 — VILLERS LE SECQ (ROSEROT, Etats généraux)
- 1683 — VILLIERS LE SEC (Archives Nationales Qt 691, page 34)

Notre village avait pris le nom de VILLARES. Il appartenait au Roy, aux héritiers des Comtes de Champagne et à divers Seigneurs Laïques. Un Seigneur Laïque se considère comme le Seigneur du Peuple et non sous l'autorité de l'Evêché. HUGUES 1^{er} (1093-1125) prend le titre de Comte de Champagne.

En 1101, le religieux de St-CLAUDE du Jura possédait une partie de la Seigneurie de VILLARES à la suite d'une donation du Comte de Champagne à sa femme Alixe de BAR SUR AUBE.

Les fondations de l'église remonteraient à Georges de MAULEON et à sa femme APPOLINE. L'église fut dédiée à Saint-SAVINIEN du doyenné de CHAUMONT, à la collation de l'Abbé de SEPTFONTAINES à qui elle fut donnée vers 1140 par GODEFROI, Evêque de LANGRES, avec toutes les possessions et dépendances. Elle avait pour succursale BUXIERES LES VILLIERS. Saint-SAVINIEN était patron Primaire, St-AMAND, patron Secondaire.



Après du cimetière tout boisé, l'église qui date de plusieurs siècles.

Toutes ces notes sont écrites dans les plus anciens titres Diocésains.

Il ne fut pas possible de trouver les noms des prêtres qui officèrent dans notre village, dans la période comprise entre 1150 et 1372.

VARNIER était le premier curé de VILLARES, censeur à la cession de l'Eglise de SEPTFONTAINES.

Après avoir consulté les archives se rapportant à ces services, 2^e Partie, 1^{re} Section, on peut établir la liste de nos desservants durant les sept siècles écoulés. De là à les citer dans l'ordre :

1140 — VARNIER dit Chapelain de VILLIERS.
Il consent à la cession de l'Eglise à L'Abbaye de SEPTFONTAINES.

1372 — Pierre de ROCHES, *Prémonté.*

1388-1402 — Dominique de GERMAY.

- 1425-1459 — Nicolas MARTIN, *d'ANDELOT*.
- 1459 — Regnault ROUSSEL, *évincé par pacte sémonial*.
- 1459-1485 — Nicolas HUSSENOT.
- 1485-1496 — Jean EFFROY.
- 1496-1516 — Nicolas GERMAIN.
- 1555 — Jean MOUGINOT.
- 1560 — Edme MALLOU, *Vicaire*.
- 1560 — Gérard FERNEL, *Vicaire puis curé de NEUILLY SUR SUIZE*.
- 1568 — François BERTRAND, *du Diocèse de TOUL*.
- 1575 — Enselme De PRADINES, *desservait MONT-SAON, fut débouté de ses prétentions sur la Chapelle d'OUTREMONT*.
- 1584-1585 — Jean COLLET, *ex-vicaire de SACQUENAY*.
- 1585 — Jacques LARCHER, *ex-curé de PRESSIGNY*.
- 1585-1592 — Blaise BERTRAND, *né à VILLIERS LE SEC, ordonné prêtre en 1582, nommé à VILLIERS en 1585*.
- 1592 1635 — Nicolas CLERC, *né à ARBOT, s'agrégea en 1606 à la Confrérie du Saint-Sacrement de LANGRES, fonda à VILLIERS LE SEC les Confréries du Rosaire et de l'Ange Gardien. C'est lui qui obtint en 1608 la relique très précieuse de Saint-SAVINIEN, patron primaire de la paroisse, puis celle de Saint-AMAND, Evêque de TOUL. Les moines de CLAIRVAUX possédaient ces reliques et l'Abbé LARGENTIER les apporta lui-même au curé de VILLIERS*.
- 1635 — Claude ROSSE, *évincé étant curé de Saint-MARTIN LES AUTREVILLE. Probablement né à VILLIERS et parent avec Jean ROSSE*.
- 1635-1636 — Geoffroy de SAINT BELIN.
- 1636-1642 — Pierre ROUSSEL, *prémonté, eut beaucoup à souffrir pendant les invasions et la peste. En 1637, avec les Suédois, il se réfugie à CHAUMONT ainsi que beaucoup de paroissiens*.

- 1640-1644 — Claude BERTRAND, *né à VILLIERS, vicaire de BUXIERES.*
- 1644-1656 — Jean ROSSE, *né à VILLIERS.*
- 1140 — Denis BRUSLEFERT, *ex-chanoine de BAR SUR AUBE.*
- 1683-1736 — Prudent HUSSON, *notaire apostolique, mort en 1742.*
- 1736-1751 — Alexandre HUSSON DE SAMPIGNY, *licencié en droit. Doyen du chapitre de CHAUMONT en 1744. Il rédigea un pouillé du Diocèse où figurent les noms des 10 chanoines, notaires apostoliques, archidiaques.*
- 1752-1762 — Jean-Baptiste Gabriel MAILLEY.
- 1762 — Robert CHEMENY.
- 1763-1789 — Jean Baptiste de LESTRADE DE SOUCHE, *prémonté, prieur de renom. Fait prisonnier sous la Révolution, dût mourir en 1792.*
- 1789-1792 — Charles RABOT, *fidèle et déporté.*
- 1792-1793 — Edme Catherin THERIAT.
- 1793-1816 — Simon Edme MONEL, *vicaire de VALDE-LANCOURT et 1803 à 1816. Exilé en Suisse, en punition après son vote contre LUIS XVI, mourut en 1822.*
- 1816-1825 — François DALLE.
- 1825-1833 — Simon CHRETIEN. *Meurt en 1836.*
- 1834-1855 — Eugène ARIET. *Né en 1807. Il était ordonné à l'âge de 26 ans.*
- 1855-1856 — Théodore REMBOUILLET.
- 1856-1860 — Edme Adrien DUBREUIL.

Vers 1200, la Seigneurie ne se soucie pas des conditions de vie misérable des travailleurs du cuir. Elle n'abolit pas l'autorisation, payée fort chère, qui donnait la possibilité de préparer les écorces de chênes pour le TAN.

Après Frère Dominique de GERMAY, ce fut Nicolas MARTIN qui desservait notre village. Il vécut en 1435 l'arrivée

des bandes armées connues sous le nom "d'ECORCHEURS". Ceux-ci ravageaient toute la région. Notre pays ne fut pas épargné. La peste, qui sévissait à la suite d'hécatombes de morts, faisait reculer ces groupes.

Vers 1475, la fresque ou la peinture si l'on préfère, qui se trouve à gauche, avant le Grand Autel, aurait pris place. Il est difficile de reconnaître tous les sujets ; nous verrons par la suite les causes qui sont à l'origine de sa détérioration. Les peintures montrent encore aujourd'hui quelques parties du supplice de Sainte-APPOLINE, Sainte-ANNE, Sainte-BARBE, Saint-NICOLAS.

Le Village est alors inféodé à la Maison de GRANCEY, puis à la famille DESCHAMPS.

VILLERS LE SEC, d'après l'Abbé ROUSSEL, ressortissait à la généralité des Comtes de CHAMPAGNE, à l'élection et au baillage de la Prévoté de CHAUMONT.

Déjà, à cette époque, le ruisseau venant de BUXIERES, était entouré de 9 lavoirs pour minerai. La métallurgie prenait son élan. Le minerai de la région et de la Vallée de la Marne forçait la mise en place de forges puissantes (Hauts Fourneaux) — (Dossier de l'histoire, page 135).



La Chapelle des Saints Anges Gardiens. On remarquera le clocheton sur la droite.

En 1500, une terrible épidémie de peste sévit dans la commune et alentour. Puis la sécheresse vient compliquer les choses, causant d'autres décès. La famine sévit pendant plusieurs années.

Le 14 avril 1559, une chapelle fut fondée par Jean GUILLAUME sous la vocable de la *Chapelle des Saints Anges*, puis *Chapelle de l'Ange Gardien* (derrière le Monument aux Morts).

Récemment fut mis à jour (décembre 1986) par un habitant du village, l'écusson de l'époque d'HENRI III, Roi de France (1576). Parfaitement restauré, ce magnifique écusson aux trois fleurs de lis garde sa place sur une face de la cheminée, bien scellé dans la pierre.

En 1577, Maître BOUVOT, Avocat du Roy à CHAUMONT, était propriétaire des terres de VILLIERS.

En 1585, Blaise BERTRAND, né à VILLIERS, était curé du village.

Après que le curé CLERC les eût demandées en 1608, l'Abbé LARGENTIER apporte solennellement les reliques de Saint-SAVINIEN de CLAIRVAUX pour être posées dans la niche au-dessus de la porte d'entrée de l'église, regardant le Maître Autel par l'allée centrale. Il obtint encore les reliques de Saint-AMAND, Evêque de TOUL. (Extrait du Dictionnaire de la HAUTE-MARNE, d'Emile JOLIBOIS).

Louis REAU (Iconographe de l'Art Chrétien, page 1186), écrit que l'Apôtre des Tricassés, sous le premier Evêque de SENS, ouvre la légende du IX^e siècle qui fut empruntée à la passion de Saint-Christophe, réemployée par Sainte-Savine et Savinien, pour rattacher l'Eglise de SENS au christianisme. On imagina qu'il avait été envoyé en Gaule par Saint-Pierre. Mais aucun texte antérieur à 847 ne le présente comme délégué de Saint-Pierre.

Suivant la *Légende Dorée*, il était frère de Sainte-Savine. L'Empereur AURELIEN, irrité par son refus de se sacrifier aux "Dieux", le fit attacher à un tronc de bois. Percé de flèches, coiffé d'un casque rougi au feu, rôti sur gril, les yeux bandés, le bourreau

le décapita à la hache. SAINT-SAVINIEN prit sa tête dans ses mains et fit encore 50 pas.

Nous arrivons en 1636-37, la Suède qui est notre alliée possède une armée redoutable, commandée par le Duc de Weimar. Les armées restent un long moment dans la région, mais se conduisent en occupantes.

Les Suédois dévastent notre village. Un incendie ravagea notre église en partie, sauf le chœur et une partie derrière l'Autel. Il fallut déblayer les ruines ; elles furent entreposées à gauche du chemin, derrière le village côtés ouest et est. Deux calvaires furent élevés sur ces déblais. Des tilleuls ont été plantés côté ouest (Euffigneix). Un calvaire est encore existant à son emplacement des " Tilleuls de la Gare ".

Les habitants de VILLIERS, durant le passage des toupes suédoises, se réfugièrent à CHAUMONT et y restèrent plusieurs années. Les troupes étant à la charge totale des habitants, toutes les récoltes, la nourriture pour bêtes et gens étaient réquisitionnées par l'occupant.

VILLIERS se retrouve en 1683 dans un document des Archives Nationales Qt 691, page 34, avec son orthographe d'aujourd'hui, et était considérée comme un fief plutôt que comme commune.

Claude BRETRAND, curé du village en 1642-1644, était né dans ce pays.

La peste faisait des ravages parmi les habitants. Les personnes décédées de cette épidémie étaient rassemblées et enterrées à l'écart de toute habitation. Les rescapés parlaient du " cimetaré " ou cimetière des contaminés.

Les maisons des pestiférés étaient brûlées (Iconographie et Monographie Villageoise - Dossier de l'histoire).

Le curé PRUDENT-HUSSON (1683-1736) 22^e prêtre de la paroisse, fit sculpter par Edme BOUCHARDON, sculpteur chaumontais bien connu, le rétable de l'Autel à colonnes torses. Il acheta

pour notre église un calice, un ostensor, une croix et une Sainte-Vierge en argent massif.

Les documents des archives relatent ce passage (Archives du Diocèse, 2^e partie, 1^{re} section).

La reconstruction " provisoire " de l'église fut terminée en 1672. Le provisoire dure longtemps puisque rien ne fut touché depuis. Il y eut quelques réparations de temps à autre. En 1689, un vol audacieux eut lieu à l'église.

Une deuxième chapelle, fondée par les Ursulines de CHAUMONT, sous l'égide de NOTRE DAME DE GRACE, est bâtie en 1750, dite " Couvent des Sœurs de la Providence ". Maintenant détruite, cette chapelle a laissé des reliques : le bénitier est à l'église, la pierre d'Autel est sous le porche, la statue Notre Dâme de Grâce et sa pierre de baptême sont à droite, aussitôt le passage à niveau de Villiers vers Jonchery (La statue a été volée il y a quelques années ; elle avait été remise sur son socle par l'Abbé CORROY).

Pour l'anecdote, sur un parchemin du 24 février 1753, les sergents de la police du Roy LOUIS XV avaient verbalisé à l'endroit de la Dame PECHINEY le 24 décembre 1752, procès retenu par Maître Charles FRANÇOIS, conseiller en la Maîtrise des Bois et Forêts.

Cette dame qui avait certainement fort caractère, lâchait volontairement ses cochons au passage des sergents du Roy. Les cochons furent saisis et la dame condamnée à porter une brassée de charmilles à chaque office pour activer le feu et ce, pendant un temps déterminé.

En 1773, une enquête faite par l'Abbé TERRAY, donnait une population de 441 habitants.

Cette année-là, la première cloche (du nom de *GABRIEL*) était posée dans le clocher communal en présence du Chanoine REQUILLER, Prémonté de Renom. Elle a été bénie par Jean-Baptiste DE LESTRADE DE SOUCHE, ancien Baron du Seigneur du village et par Dame GABRIELLE, Françoise MAILLARD, épouse de Pierre THOMASSIN, Seigneur de VILLIERS LE SEC.

La Dame GABRI, épouse du Seigneur, est décédée en 1785. Elle a donné 50 Frs de rente pour faire apprendre un métier aux orphelins les plus pauvres. Une pierre mortuaire, portant ces inscriptions, se trouve sous le porche de l'église, à gauche, avant l'entrée de celle-ci.

Dans cette période, nous trouvons, parmi les travailleurs artisans au village, un membre d'une famille bien connue, peut-être la souche des maréchaux de la famille PEILLEY.

Nous arrivons aux années qui englobent la Révolution. Le 15 janvier 1790, l'Assemblée Nationale prononce la suppression des provinces. Avec ce nouveau modelage de " Départements ", BAR-SUR-AUBE repart sur l'Aube, GRANCEY-LE-CHATEAU revient à la Côte-d'Or. Ces deux puissants fiefs comtaux étaient à la base de la création du territoire de notre village six siècles plus tôt.

En 1792, une épidémie de peste se déchaîne sur la population. 13 bébés meurent en quelques jours. La famille FORGEOT perd 4 enfants en 3 jours (C.H.M., 1949, page 121). Les rescapés de ce mal ont laissé leurs vies à la Guerre de l'Empire. Les hommes étaient peu nombreux et pour cause.

En 1814, durant la guerre, une invasion ruina complètement le village. Des milliers de soldats Prussiens, Autrichiens, Russes, occupèrent la région. Pourtant, était signé le Pacte de CHAUMONT le 1^{er} mars 1814, ébauche de la quadruple alliance et du Traité de FONTAINEBLEAU le 11 avril 1814. En 1815, la commune est à nouveau pillée. (*Ces notes ont été apprises à l'école communale, 1936-37, Instituteur M. CLUZEL.*)

EXTRAIT MEMOIRES ET RECHERCHES DE L'ABBE ARIET 1834-1855, NE EN 1807

Compléments à l'annexe, circulaire 59, page 1 jusqu'à la page 73

Pendant ses 21 années de desservant, le Curé ARIET a noté tous les temps forts de sa vie paroissiale, en même temps que les études et recherches qu'il entreprit dans la paroisse.

Des recherches (Arts et Pierres) mentionnent que la rue principale du village était une voie romaine descendant vers JONCHERY. Des cercueils en pierre furent trouvés dans un champ, à l'entrée du pays. Pourtant, aucun repaire ne laisse l'idée d'un point géographique.

La plaine de VILLIERS, par son immense étendue, était propice aux actions militaires quelconques.

L'église était construite presque au centre du cimetière. La longueur de cet édifice est de 32 m, sa largeur 11 m, sa hauteur 7 m avant le clocher. Les fenêtres, de forme ogivale, font 1,75 m sur 2,50 m de hauteur ; celles de pleins cintres, 1,60 m sur 2,50 m de hauteur. Le même style ne fut pas reconstruit après l'incendie.

Un vol audacieux fut commis en 1689 et, pour cette raison, toutes les fenêtres furent garanties par des barreaux en fer forgé.

Elle fut restaurée une première fois aux dernières années du XV^e siècle. Les 14 tableaux du Chemin de Croix ont été offerts par moi-même. J'en fais don à la Paroisse. Erigés le dimanche de la Passion le 1^{er} avril 1838.

La Chapelle des Cloches dite aussi " Seigneuriale ", abrite trois tombeaux des seigneurs, dont celui, le plus près de la porte donnant sur le cimetière, de Messire MAILLARD DE LA MOTTE, frère de Dame GABRY. Les armoiries de ces seigneurs sont gravées sur les pierres et aux murs.

Toujours en poursuivant les recherches et les fouilles faites le 16 avril 1845, l'Abbé ARIET et l'adjoint Juste LAMONTRE font apparaître des ossements appartenant à des individus très différents et de sexes également. Gardés dans la chaux vive, il n'y avait pas de caveaux. Ils étaient à même la terre, recouverts d'une pierre tombale. Les fouilles sont terminées à 2 heures du tantôt (page 29).

A droite de l'église, dehors, une tombe de Nicolas GIRARDON, décédé à l'âge de 51 ans (31 mars 1814) était l'oncle de l'Abbé ARIET.

Un dernier additif mentionne que *la Sacristie* fut construite en 1694 et terminée en 1707. L'église étant à peu près au centre du cimetière, il est possible que des tombes furent relevées pour faire place à la Sacristie. Une fosse à ossements occupait la place.

Le presbytère fut construit en deux temps. La première fois en 1687 (partie côté nord), la deuxième fois en 1707 (annexe 59, page 50) côté midi. Le 1^{er} mai 1840, deux portées du presbytère se sont écroulées sans causer dommages aux vies ni aux biens. Les murs très anciens qui entouraient l'église et le cimetière sont tombés en ruines.

En 1843 et 1844, les murs furent reconstruits à neuf, payés par les réserves de l'église, mais pas le mur sur le côté ouest.

A cette époque, en même temps que la réparation des fontaines de COURCELLES et de SARREFONTAINE, deux mares furent creusées et furent très appréciées, toujours payées par les mêmes sources de revenus.

Pour en terminer avec le lieu saint, retenons que trois cloches ont trouvé place dans le clocher de forme trappue :

La 1^{re} cloche montée en 1773, pèse 1 200 kg. Elle s'appelle " GABRIEL " (natif de ce lieu). Fondue par Jean-François MICHAUT.

La 2^e cloche montée en 1826, pèse 830 kg. Baptisée par Simon CHRETIEN, curé de VILLIERS, elle s'appelle " MATHILDE ". Le parrain était Juste LAMONTRE, la marraine Marguerite ROZE, épouse de François MERGER, adjoint au Maire, Jean-Baptiste LECOSSOIS.

Cette cloche fut fondue par Nicolas ROBERT de ROBECOURT (Vosges).

La 3^e cloche. Avant la révolution, il y avait une 3^e cloche qui pesait 550 kg. Le 16 juillet 1848, cette cloche qui avait souffert, fut remplacée par une autre pesant 612 kg. Bénie par moi-même, donnée par Nicolas FERRAND MARGUILLET et Marie LECOSSOIS, son épouse, lesquels ont été parrain et marraine. Le Maire était Louis GRANDJEAN.

Enfin, pour étaler ses longues recherches, le curé ARIET fait état de ce qu'on appelle " le château " qui n'a plus de vestiges.

La commune en avait acheté une partie pour faire une école de garçons et un cabinet de Mairie. Il y avait aussi une fontaine située dans le jardin de l'ancien seigneur que l'on appelle "La Fontaine derrière Chez Meusieur". Cette fontaine a nom "Le Point Béni".

La fête paroissiale avait lieu pour SAINT-AMON le 23 octobre et pour SAINT-SAVINIEN le 24 janvier.

De cette même annexe 59 (page 10) des Archives Paroissiales BUXIERES et VILLIERS étaient communes "sœurs". Juste un petit passage qui se fond avec les mémoires de ARIET, pour connaître que :

- Alexandre LEDOUBLE était vicaire de BUXIERES (Avril 1743) ;
- PARISOT était curé de VILLIERS et BUXIERES (1762) ;
- Frère CHEMERY était curé de VILLIERS et BUXIERES (1762) ;
- Frère Jean-Luc MAMPHY était curé de VILLIERS et BUXIERES (1762) ;
- François RABOT était curé de VILLIERS et BUXIERES (1789).

Comme tous les prêtres, ils se réfugièrent à CRENAY devant les lois de la Révolution.

Simon CHETIEN, prêtre de BUXIERES sous la Révolution, se fait géomètre pour ne pas être inquiété. Il reste à BUXIERES, devient Maire, puis adjoint et petit à petit, reprend son sacerdoce en ne faisant que des messes basses. Construction de la Cure de BUXIERES en 1847, le curé COLLOMBEL était desservant de BUXIERES.

LES MONUMENTS

(Mêmes Recherches et Mémoires - 1834-1855, page 27)

Dans le gros chêne, qui mesure aujourd'hui 4 m de tour à l'endroit où il se partage en deux fûts égaux, deux énormes branches, on prétend que ce sont deux petits chênes plantés l'un contre l'autre

qui se sont réunis par leurs écorces et que l'on peut porter au nombre de ceux que l'on appelle " SULLY ". Ce chêne, qui date de 250 ans (1595) a donné son nom à la rue qui est dans sa direction.



" Le SULLY ". C'est à l'intérieur de l'une des branches que se trouve une statue.

Il y a 50 ans (1790) à peu près, un particulier de l'endroit pratiqua une petite niche dans la branche de gauche. Il y posa une statue de la Vierge protégée par une grille en fer. Des processions ont lieu chaque année à la Fête Dieu et une Antienne à la Vierge chantée. *(Cette statue est maintenant recouverte par l'écorce de l'arbre. Aujourd'hui, celui-ci dépasse les 8 mètres de tour).*

Continuons à parcourir ces mémoires pour revenir au domaine militaire. " J'avais alors 7 ans, écrit l'Abbé ARIET, et, c'était connu des armées étrangères, la plaine de VILLIERS offrait de grandes possibilités de déploiement.

" Les troupes alliées l'ont jugée telle en 1815 quand elles vinrent, en présence des souverains étrangers, entre autre ALEXANDRE, Empereur de Russie, y faire un simulacre de petite guerre que je vis de mes propres yeux ".

Toujours dans cette plaine, côté nord, des tuiles ou fragments de poterie ont été trouvés à la Peute Fosse. Ils proviennent

de la démolition de l'ancien château situé à côté de la ferme du même nom. Aujourd'hui, c'est une tuilerie qui se trouve auprès de la ferme (1853).

L'ancien château s'appelait vulgairement " le Château de Mme LUCOTTE ".

A ce moment, chaque personne désirant une messe basse, devait faire une demande.

*
* *

Peu à peu, le travail du minerai reprend au village ; les laboureurs de père en fils restent attachés au travail de la terre. Ils sont au service du seigneur, propriétaire des sols depuis 1669.

57 familles de laboureurs sont groupées en dix noms : CORNEUX - CARLOT - LAMONTRE - LOUVRIER - LESCOSSOIS - MALLOIRE - MERGER - ROZE - BERTRAND et la famille de Joseph LOUVRIER qui semble bénéficier d'une place particulière en tant que vigneron du seigneur.

La population est fluctuante et peu facile à recenser par conséquent.

VILLIERS était l'égal de FRONCLES, hésitait à devenir industriel. Mines de fer à ciel ouvert aux " BRABANTS " encore exploitées, le village avec ses 9 lavoirs à bras, installés sur le ruisseau de BUXIERES, lavaient le minerai pour le compte du Maître de Forges d'ORGES. Les eaux usées étaient dirigées et collectées par le gouffre terminal du travail. Ce gouffre existe toujours, à 100 mètres du passage à niveau de BUXIERES.

Le conseil de fabrique régissait les matériaux provenant du minerai de fer recueilli.

En 1836, le pays compte 511 habitants. Il y avait 10 familles de tisserands. Le tissage de la toile n'était pas leur seul moyen d'existence. En même temps, ils tiraient le minerai pour compléter leurs revenus.

La Ganterie TREFOUSSE, qui travaillait à un niveau artisanal, devint peu à peu industrielle.

En 1840, hémorragie de populations. Il ne reste alors que les laboureurs, les vigneron : 455 habitants. En 1841, on compte 52 départs en quelques mois, 7 familles entières soit 40 personnes. 100 villageois partent en cinq ans. Même le Préfet est saisi de l'affaire du dépeuplement.

Le phénomène gagne toutes les régions, l'exode rural inquiète le Ministre de l'Intérieur.

Tous les jeunes avaient quitté le village en 1846. Il ne reste que les personnes d'âges avancés. La terre est délaissée, tous vont travailler chez TREFOUSSE, et sont attirés par le travail de la ville. A la ganterie, les filles sont en apprentissage de brodeuses, piqueuses, lingères.

Un artisan forgeron exerçait au village. Très connu et réputé dans l'art de travailler le fer, rivalisait avec les meilleurs en maréchalerie (certainement en descendant du forgeron PEILLEY de l'époque 1770). Un habile artisan martelait le fer pour en faire l'imposante croix qui se trouve au cimetière. Cet ouvrier s'appelait BURELLE Louis.

Les ménages jeunes reviennent petit à petit en 1851, la natalité va croissant. Cinq ans après les craintes d'un vieillissement définitif s'éteignent. 61 retours au pays.

La situation démographique se porte mieux (archives communales). Nombreux sont les gantiers qui s'établissent à la campagne et vont porter leur travail.

En 1854, une épidémie de choléra décime la population. Les femmes de 40 ans sont les plus touchées.

En 1855, est envisagée, puis réalisée, la construction du chemin dit "Des vignes" et, plus tard, du "Bois des Vignes ; le coût est de 75 Frs. Prosper BERTRAND est le Maire.

L'évolution sociale porte un grand coup après l'enquête nationale du 25 octobre 1855, acceptation par la Préfecture le 26 juillet 1856.

Voilà que le chemin de fer va être construit. Ces travaux vont intéresser toute la commune, son territoire va être coupé par les installations.

Les pâtis des "LASCHERES" et la parcelle dite de la ROISE FERREE sont en partie expropriés.



Après la création du chemin de fer, la gare entrain en service.

L'estimation de la forêt qui doit être abattue est faite par le garde-forestier Pierre DODIN. 68 arbres furent coupés, 40 ares de taillis sont rasés, le pâtis retourné.

D'autres expropriations suivront.

La ligne PARIS-CHAUMONT était construite en 1856-1857. Le Maire était Louis BERTRAND.

Passant en dehors du pays, ce chemin de fer coupe tous les chemins existants.

Le 26 octobre 1857, le Préfet de la Haute-Marne, G. DE VILLESaison, signe le procès-verbal de fin de travaux pour 2 voies.

En même temps, l'inauguration du viaduc faisait éclater un air de fête dans la ville. La liaison avec d'autres communes ou provinces était établie.

Dans la géographie de la Haute-Marne, CARNANDET, 1860, page 306, mentionne que VILLIERS-LE-SEC possédait un château dont il n'y a plus de vestiges. La famille des MAILLARD, qui possédait les terres, y avait bâti une "*Bâtisse Seigneuriale*". Certains signes de cette construction sont encore visibles.

A VILLIERS, nous voyons des employés de chemin de fer, les hommes sont au travail sur les voies, les femmes sont garde-barrières. 11 familles s'installent, des jeunes de 25 à 40 ans arrivent.

Alors que le chemin de fer apporte du travail, les manoeuvriers partent, il est question de fermer les lavoirs à minerai et les mines de fer.

Le changement dans la vie du pays est profond. Les cantonniers, instituteurs, religieuses, le curé, ne sont pas concernés par le va et vient social.

Les familles de laboureurs restent les mêmes, implantées, immuables, mais le village ne vit plus essentiellement de sa dominante agricole.

Un legs de Madame ARIET, mère du curé ARIET, soit 100 Frs à 3 % est fait à la commune pour ouvrir une école de filles dite "Ecole de SAINT-AMAND des Sœurs de la Providence".

Par la suite, cette école que beaucoup d'entre nous ont fréquenté jusqu'en 1950-1955, était connue sous le nom de petite école, vu la surface de celle-ci.

Restons dans le domaine scolaire un instant pour signaler que les vacances étaient fixées par le Conseil Municipal. Elles prenaient effet suivant les saisons afin que les enfants puissent aider les parents aux travaux des champs (fenaison, moisson).

Laissons la parenthèse ouverte pour donner quelques détails sur la nomination d'un enseignant instituteur (Article 16 de l'ordonnance du 16 juillet 1833). Ces papiers ou certificats m'ont été donnés par les descendants de l'instituteur haut-marnais.

De l'Académie de DIJON, après avoir satisfait aux épreuves de capacité du Brevet d'Enseignant Primaire, cet instituteur, âgé de 34 ans, devait fournir un certificat de moralité, de bonnes mœurs, au Maire de la commune. Le Maire désignait une commission d'élus qui statuait sur la valeur morale de l'enseignant et des papiers fournis. Sur avis positif, le maire le nommait enseignant primaire du 3^e degré et devait s'assurer que le nommé en fonction avait une connaissance suffisante de la religion. Le poste était rémunéré par la commune. Cet instituteur devait savoir lire, écrire, compter facilement.

En 1861, c'est l'ouverture de l'école des filles avec deux enseignantes nommées par l'Evêché.

La population était recensée à 540 habitants.

1867. - Les premières études sont faites en vue de la construction d'une " Mairie-Collège ".

Un an plus tard, c'est un avis de mise en vente des restes de terrains expropriés par les Chemins de Fer.

De nombreux commerces s'installent pour approvisionner les familles ouvrières : boulangerie, cafés, épicerie... Tous les habitants en profitent. Avant cette évolution toute neuve, chaque famille cuisait son pain, cultivait ses légumes et nourrissait ses animaux pour les besoins personnels.

Après le passage du chemin de fer, il faut refaire, déplacer les routes. Celle qui menait à BUXIERES fut rectifiée et replacée en face le passage à niveau.

A cet effet, la commune se voit accorder 300 m³ de pierres cassées pour la rampe d'accès au passage à niveau. Le tracé pour se rendre à BUXIERES est celui que vous empruntez aujourd'hui.

Dès ce moment, nous nous apercevons que les données de la vie communale vont être puisées sur les archives assez détaillées qui reflètent l'évolution de chaque instant fort.

Le Maire et son équipe ont à faire face à des obligations sans délais. Le 16 février 1870, la commune de BRICON demande aux villages desservis par le train et aux plus proches, de juger de sa proposition, à savoir créer 4 foires inter-communales aux dates des 10 février, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre de chaque année. C'était bien le Maire, sur avis de son Conseil, qui devait répondre à cette offre. Avis favorable.

Sur cette lancée, il fallait se prononcer pour la création d'un chemin " solide " qui irait sur EUFFIGNEIX. Tous ces chemins étaient, jusque là, des sentiers non carrossables. La nécessité d'une meilleure circulation devenait importante, impérative.

Un devis est demandé ; une portion de cette voie de liaison est acceptée. Une longueur de 116 mètres 64 sera empierrée pour la somme de 211 francs 12 centimes.

1870 est aussi l'année où prennent fin les projets et les travaux.

Les armées prussiennes arrivent en France. François GRANDJEAN est maire. Le 16 septembre, il doit prendre une décision importante :

— obligation aux communes de fournir aux gardes nationaux mobilisés, l'habillement, l'équipement " sans le fusil " et voter les fonds nécessaires.

— Que le transport des fusils a nécessité des frais et qu'il convient à la commune d'en effectuer le paiement.

Par un arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 1870, la commune est obligée d'avancer aux armées prussiennes un forfait financier plus un impôt local basé sur le nombre d'habitants recensés en 1866, soit le forfait et 2 francs par habitant. Total : 1.880 Frs pour décembre, puis 2.100 Frs le 15 janvier 1871.

En même temps, une surtaxe de 3 Frs par affouages est demandée pour faire face aux dépenses de circonstances malheureuses, et encore 1.860 Frs le 11 avril 1871.

Un état de crise s'établit entre les mairies de VILLIERS et MONTSAON.

Le maire de VILLIERS est obligé de subvenir à l'arrivée de 3.200 soldats et leurs 520 chevaux. Approvisionnements et logements assurés pour deux jours, voir quatre.

Naturellement, la réticence de la population n'était pas faite pour plaire à l'occupant. Ceux-ci restent 38 jours ayant à leur disposition les ressources totales du village.

Plus rien pour les animaux, rien pour les habitants, tous les lits avaient été pris. L'appel au secours fait à la commune voisine demeura sans écho...

Au départ des Prussiens, il avait fallu déboursier 15.522 F 83. Après une telle ponction et tant de souffrances, l'équipe communale devait assurer la survie. Est voté le défrichement de 11 hectares 80 au "Bois des Vignes" et 15 hectares 20 "Sur la Riochez" (Rue aux Champs). Ce chemin, à cette époque, était bordé de bois et passait de l'autre côté de la Route Impériale et partait vers les Vaux.

Le bois était le seul moyen de se chauffer, mais aussi de cuire la nourriture. Le seul revenu communal. Tous ces déboisements devaient procurer l'argent nécessaire pour s'en sortir. Des enchères furent créées pour ces bois et broussailles aux prix de 3 Frs le lot plus 3 Frs de taxes de l'année précédente.

Le défrichement des parcelles de bois devenait une nécessité de survie. Le Sieur GUENY, mandataire de la Comtesse DE GUITANS offre 56 hectares 40 à la commune en échange des bois à exploiter, avec accord financier. C'était le bois du CHARMOY.

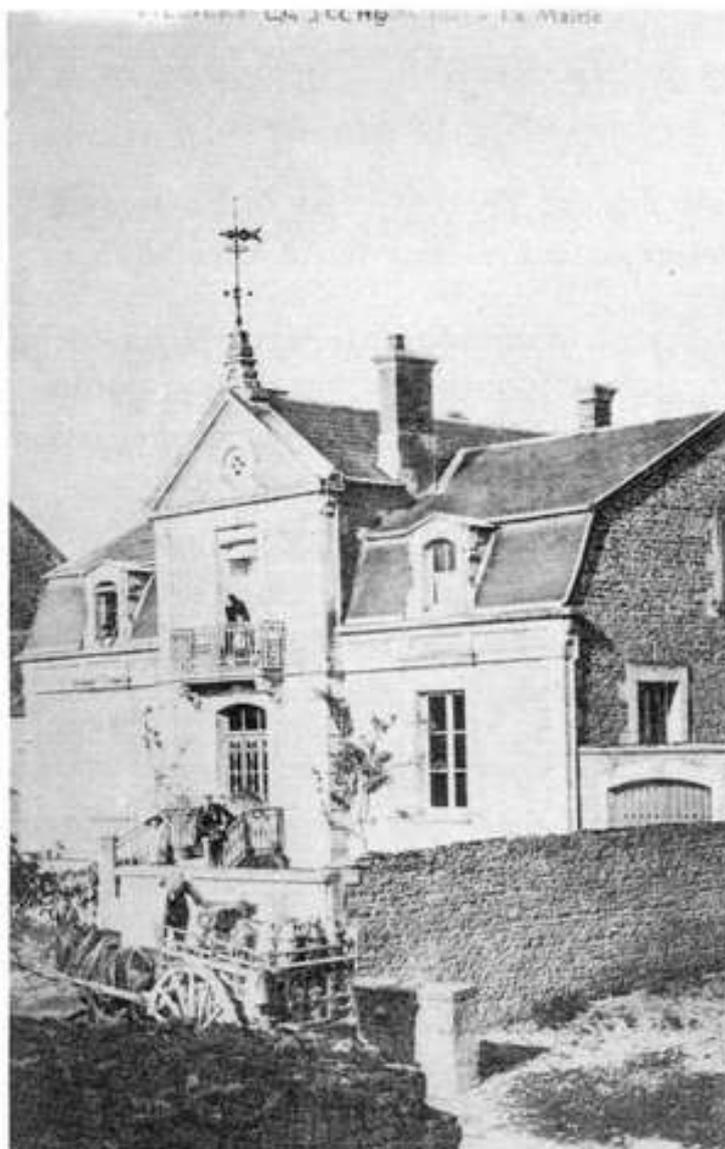
Le Conseil accepte cet échange et demande au Sieur GUENY de nettoyer le Bois des Vignes en 3 ans après entrée en jouissance.

La réfection des toitures des lavoirs de SARREFONTAINE et COURCELLES est entreprise. L'approvisionnement en eau entraînait l'entretien de ces lavoirs.

A cette époque, et depuis des décennies, le Conseil se réunissait, quelquefois pour une seule question, à 10 heures de la matinée, 1 heure du tantôt ou 2 heures du soir. La raison est simple. Il fallait traiter les affaires quand il faisait jour.

Le Conseil a siégé 3 jours matin et soir, le notaire a enregistré l'échange concernant les bois de la Comtesse.

L'étude de la construction de la " Mairie Collège " reprend.



La Mairie-Collège de 1872.

Des indemnités sont allouées pour aider les personnes qui ont eu des dégâts exceptionnels sous l'occupation prussienne.

En cette année de 1872, les trains font une halte au village, assurant un service entre 3 h 37 et 4 h 10. Il suffisait d'attendre et faire signe au conducteur.

Les centimes additionnels pleuvent, mais la " Mairie Collège " sera construite pour la somme de 12.488 Frs 78. Une commission de 10 % est prélevée pour l'architecte M. DUPUIS.

Le Maître d'œuvre pour les plans est M. GAULET, l'entrepreneur M. BACHOTET.

Une modification est faite à la salle de classe. La maçonnerie sera en pierres de BUGNIERES au lieu de celles de CHAUMONT. La pierre est plus solide et ne gèle pas.

Le bois du Val Thierry et de la Fosse aux Loups ne sont plus soumis au régime forestier le 18 mai 1873.

Ces terrains, d'une superficie de 9 ha 63 de broussailles vont être d'un grand secours pour le revenu communal. Tous ces bois et friches étaient les seuls revenus immédiats.

Le ruisseau de BONNEVAUX trouve la définition de son nom à la suite d'une réunion pour le curage des fossés. Deux fossés, l'un venant de BUXIÈRES, l'autre de BONLIEUE, traversaient la prairie et se rejoignaient en direction de JONCHERY et de BONNEVAUX.

En novembre 1873, la Mairie Collège remplaçait donc l'ancien local de l'école des garçons. Le poêle qui chauffait ce bâtiment servira également pour chauffer la Mairie. Le manque de tuyaux se fait sentir et à la veille de l'hiver l'achat de 8 mètres est réalisé, coût 120 Frs. La vente des matériaux de l'ancienne école produit 5.000 Frs qui furent affectés au paiement d'une partie de la nouvelle classe.

François GRANDJEAN est toujours maire.

Maître NORJEAN, avoué, signe en janvier 1874 la purge d'hypothèques légales des échanges avec le mandataire de la Comtesse.

Le Ministre de l'Instruction Publique, dans une lettre du 25 juillet 1874, demande que le traitement de l'instituteur payé par la commune soit augmenté de 200 Frs et porté à 1.000 Frs par an.

Pour faire face aux énormes dépenses de tous genres, obligatoires ou non, une parcelle de bois de 1 ha 50 à 2 ha est vendue chaque année pour équilibrer le budget (vente d'une partie du Val Sirjean 1 ha 54 en novembre 1874).

L'Inspecteur d'Académie ayant constaté que le Collège de VILLIERS était dépourvu d'aménagements (cartes, tableaux noirs, cartes de système métrique, portique de sport, jardins de connaissances agricoles) demande que ces achats, chiffrés à 104 Frs 70, soient mis en service dans de très courts délais.

Il faut faire les comptes et l'année 1875 restera sans investissements.

L'école religieuse fonctionne depuis 16 ans et les Sœurs de la Providence n'avaient pas le bonheur d'être rémunérées largement au regard de l'enseignant laïc. La commune est obligée de les augmenter de 100 Frs chacune, soit 600 Frs par an.

Après avoir pris connaissance des diverses formalités préfectorales, le bornage du chemin du Bois des Vignes et du chemin de BROTTES est demandé. Ces travaux seront exécutés par Messieurs CLAPIN et FORGEOT. Le géomètre est M. MAIGROT (298 Frs). le chemin de BROTTES sera élargi. Expropriation. L'empierrement du premier tronçon du sentier de terre aura lieu avant le bornage (1.440 mètres).

L'entretien de l'aqueduc, sa réfection et le chemin latéral entre le chemin de fer et le Bois des Laschères seront remis en état. Coût des travaux : 50 francs.

Les pâtis communaux des Laschères sont remis en location, ainsi que le pâtis de la Riochey, partie comprise entre la croix et

la route Napoléon (intersection des chemins des Chenevières où se trouve le calvaire).

Les baux doivent être amodiés (réajustés); les temps étaient très durs, il fallait faire argent de tout, même une participation était demandée aux personnes qui ramassaient les excréments des animaux dans la rue.

1878 — La population est de 512 habitants.

21 janvier : François GRANDJEAN n'est pas élu, Nicolas BORDOT devient maire, Prosper BERTRAND adjoint au maire, il y a sept autres conseillers.

Une taxe de chauffage est instituée pour tous les enfants qui fréquentent l'école des Sœurs : 1,50 francs. 1 franc pour ceux figurant sur la liste d'école gratuite !

Ceux qui ne respecteront pas les directives en besoin de chauffage apporteront leur bois.

En 1879, les religieuses payées par la commune auront 700 francs par an.

L'Evêché, en vertu des prescriptions épiscopales, de la nécessité du culte, de la décence du service religieux, demande à la commune une aide de 943,50 Frs pour combler le déficit du budget de l'école des filles. Celle-ci sera fermée si un accord n'est pas trouvé; il y avait 45 élèves.

La commune vend pour la cinquième fois 2 ha 50 de bois à la Fosse aux Loups pour obtenir l'argent nécessaire et subvenir au mieux aux exigences communales.

Le 25 décembre 1879, il fallait ce jour-là que les listes électorales politiques soient closes; les autres listes d'élections s'appelaient des listes de fonctionnement municipal.

On remarque qu'à cette époque, le conseil municipal se réunissait aussi bien le 14 juillet que le 25 décembre et toujours à

10 heures de la matinée, 2 heures du tantôt ou 4 heures du soir. Le Conseil ne se réunissait qu'après accord du Préfet.

Ce même jour, le Préfet demande que soit votée une somme de 20 francs pour la construction d'un traîneau : le déneigement doit être pratiqué sur les axes reconnus vitaux, le grand VILLIERS-MARAULT en fait partie.

1880 : la ruelle du gros chêne est classée voie de circulation en prolongement du chemin de BUXIÈRES et s'appellera officiellement " la Rue au Chêne ".

1880 : Connu des études entreprises par le Père GAUTIER et le Chanoine DRIOUX après les objets trouvés par l'Abbé DODIN. Un bas relief fut un long moment conservé dans le jardin de la cure. Ce bas relief représente une forme humaine appelée DEESSE NANTOSVELTA ou la DEESSE à la HUTTE comme blottie dans une niche. Selon le Chanoine DRIOUX, cette pierre, qui représente la DEESSE, aurait été transportée du MONT-SAON, elle se trouve au Musée de CHAUMONT (Cahier Sciences Naturelles, 1953, pages 205 et 207).

Dans un village qui grandit, les risques sont de plus en plus importants. Le 8 mai 1880, l'achat et l'installation d'un matériel " incendie " est réalisé. La commune possédait sa " pompe à bras ", construite par M. KAVERZAT. Coût du matériel 1.800 francs. Une souscription est ouverte pour aider les finances locales. 532,85 Frs sont recueillis.

Les prises de décisions étaient rapides !... Jusqu'ici, le 14 Juillet n'était pas Fête Nationale... Le 11 juillet 1880, un décret ministériel demande à chaque localité de célébrer ce jour de 14 Juillet, de voter immédiatement une somme de 70 francs pour les cérémonies.

Avoir une pompe à incendie, c'est bien, mais faut-il avoir des pompiers ?... Le Préfet le demande le 10 août. Ce sera une subdivision. Les hommes devront signer un engagement de 5 ans. Ils seront rémunérés chacun 10 francs par an. Une somme de 50 francs par pompier est versée pour fêter dignement l'événement.

Trois membres du Conseil Municipal doivent faire partie de la Subdivision : Auguste DEBRICON, François SIMON, Mathieu PICARD, tous anciens militaires de surcroît (qui ont fait leur service national).

Le rythme des investissements n'arrête pas puisque le deuxième tronçon du chemin de BROTTES est empierré sur 1.450 mètres pour la somme de 8.600 francs. L'ancien chemin de terre devient carrossable sur une longueur de 3 km empierré et borné.

Divers travaux sont effectués dans l'église, plâtre, murs nettoyés. C'est alors que l'on retrouve la fresque qui avait été cachée par des plâtres lors de l'incendie du XVII^e siècle.

Toujours dans le cadre de l'évolution alors qu'une subdivision incendie était créée, il fallait que nos pompiers, malgré leur bravoure et leur volontariat, puissent se sentir en sécurité en cas d'un sinistre. Une tenue avec casque et ceinturon pour chacun d'eux, un uniforme pour le chef, 2 clairons et un tambour sont venus équiper le corps pour la somme de 860 francs.

Il fallait aussi une démonstration du matériel. Une réception est prévue et réalisée. 25 couverts au dîner, y compris pour le constructeur = 75,60 francs. Tous ces faits se sont déroulés en novembre 1880.

Le 13 février 1881, Prosper BERTRAND redevient Maire. Il l'était en 1855.

Vu la modicité des ressources, le Conseil décide une sombre restriction sur les dépenses. Il ne vote que 300 francs au lieu de 700 francs aux religieuses enseignantes. Cette école, fondée en 1860, mérite pourtant d'être gardée pour recevoir les 45 élèves filles.

Une nouvelle vente de broussailles et de bois au Val Thierry, abattage aussi de 2 tilleuls derrière le village, sur le chemin qui joint EUFFIGNEIX.

Le 7 août de cette année 1881, M. l'instituteur décède. 200 francs sont votés afin de nettoyer l'appartement avant l'arrivée

d'un nommé en fonctions. M. THE a précédé M. FLORIOT, M. CHAUSSEMIER, M. CLUZEL.

A cette date, les archives communales quoique claires et bien exposées, ne mentionnent plus les détails de la vie communale comme auparavant. Les écrits sont brefs.

Nous ouvrons la porte de 1882 où un arrêté préfectoral demande que les terrains expropriés pour l'élargissement du chemin de BROTTEES soient payés par la commune. Le prix en est fixé à 384,04 francs.

Le 30 mai de 1882, c'est aussi la fondation de la caisse des écoles. Cette caisse eut longtemps un plein succès auprès des habitants.

Ce même jour, M. Adrien RENAUT a consenti à laisser poser la poutre du portique de gymnastique sur son mur. Il était voisin de la mairie-collège et demandait que la commune reconnaisse n'avoir aucun droit par la suite.

Messieurs les Députés, conseillers généraux, le Conseil d'Arrondissement délibèrent sur une question majeure : les grands axes commerciaux. L'utilité du chemin de fer : on parle de relier la Vallée de la Blaise à CHAUMONT, BRICON et PARIS.

La ligne déjà existante à WASSY, VIGNORY, rejoindrait JUZENNECOURT, CHATEAUVILLAIN, vers le Châtillonnais et le Midi (le 12 août 1883).

Etude à suivre, par la suite, sans résultats.

En septembre, une lettre de la Supérieure de la Congrégation de la Providence informe les habitants de la démission de Sœur Marie Edme, institutrice religieuse de la communauté ; il est impossible de remplacer ce poste. Regrettant que cette place ne puisse être reprise par une Sœur, l'administration, après avoir consulté le Maire, nomme une institutrice laïque qui vient pourvoir le poste vacant (Mme FORGEOT).

Une somme de 25 francs vient augmenter l'avoir de la caisse des écoles.

Le bois tout façonné est amené pour le chauffage des deux classes. Le changement est brusque !...

Janvier 1884 : Le conseil de fabrique, chargé de veiller aux entretiens des monuments, église, etc... (remplacé un peu plus tard en 1905 par les Associations Culturelles) réagit immédiatement et demande à la commune de refaire la couverture de la Sacristie et du Chœur. Ces réparations n'ont jamais été reconnues par le Conseil Municipal. La réponse du Conseil Municipal à cette mise en demeure est vite arrivée.

Le 3 mars 1884, considérant que le mandat municipal arrive à son terme, les élus locaux ne veulent pas engager de frais.

Ce mois de mars fut aussi celui du décès de Nicolas GIRARDOT, receveur municipal et des contributions de la ville de CHAUMONT. Décédé à l'âge de 51 ans. La tombe du défunt, qui était l'oncle du curé ARIET, se trouve à droite du porche, juste avant l'entrée.

18 mai 1884 : Les Elections Municipales.

L'élection du Maire et de ses adjoints avait lieu aussitôt connus les résultats du dépouillement. Trois tours de scrutin, mais Prosper BERTRAND refuse ; pas un candidat ne veut prendre la place. Deuxième tour de scrutin, ni Prosper, ni VOILLEMINE n'acceptent, pourtant élus avec 8 voix.

Quatre semaines de votes à des moments précis et refus des mêmes jusqu'au 22 juin. Convocation extraordinaire, les mêmes élus se présentent mais les places de Premier Magistrat et Adjoint restent inoccupées. Un mois après, le 27 juillet 1884, après un vote et 9 voix, Prosper BERTRAND accepte. Justin PAINTENDRE avec 9 voix est l'adjoint.

Pendant les deux mois de remous municipaux, les héritiers du legs pour l'école privée "ARIET", réclament une somme de

2.000 francs valeur de l'aliénation du titre légué à 3 %. La commune demande l'autorisation de vendre ce titre. L'affaire s'arrange, le prêtre étant décédé, ce sont ses neveux, Etienne et Louis MICHEL, négociants à CHAUMONT, qui font une transaction avec la commune et le titre leur fut rendu.

Une petite partie du cimetière et de l'église étaient encore clos du vieux mur. Une somme de 20 francs est votée pour boucher les trous avec du grillage, afin d'empêcher les chiens d'y circuler.

Les pâtis communaux se louent mal. Fortes diminutions.

Un différent intervient en mars 1886 entre EUFFIGNEIX et VILLIERS pour la réparation du chemin reliant les deux villages. Le village voisin souhaitait que VILLIERS prenne en charge les frais puisque les dégâts étaient occasionnés par les propriétaires qui avaient tous des terrains sur EUFFIGNEIX. VILLIERS répond que rien n'était demandé pour la circulation en sens inverse.

La période de chasse approche et en août 1886, M. GUICHARD, adjudicataire du Bois du Charmoy, demande à construire une grande baraque en planches, en accord avec les agents forestiers.

Un avis favorable est donné, mais l'adjudicataire devra abandonner sa construction au cas où il ne serait plus preneur 9 ans après. Cette construction qui a 100 ans, a peut-être été restaurée, mais elle est propriété communale.

La circulation est assez intense et le chemin de BUXIÈRES est élargi avant le passage à niveau côté VILLIERS. Un terrain est acheté à François FORGEOT pour la somme de 35 francs.

En 1888, Prosper BERTRAND est réélu Maire. Sylvain BERTRAND Adjoint, après un vote d'élection assez calme.

Aussitôt, ils ont eu à classer les écoles en catégories suivant le nombre d'habitants du village. La population est alors de 480 habitants soit une chute de 35 personnes. Classement 2^e catégorie.

Une nouvelle expropriation va avoir lieu au lieudit " Les Laschères ", Sentier aux Prêtres, Val SIRJEAN, estimée à 1.128 F 22 plus 1.253 F 75 pour l'abattage de la forêt.

L'expropriation, après accord, fut vite réglée.

1889. — L'avènement des chemins de fer, de TREFOUSSE, avait favorisé le commerce local tout neuf. De très nombreux fournisseurs l'approvisionnaient. On y trouvait de tout.

Le magasin d'alimentation, d'une grande utilité pour le village, attirait les communes voisines pour leurs achats. Il avait l'aspect d'un grand bazar.

Le commerce est prospère. M. VARNIER faisait les tournées avec une voiture attelée à un cheval. Tout ce monde rural trouvait en ce point de vente, épicerie, quincaillerie, boisson, poisson. Pour les besoins de l'éclairage, les arrivées d'huile de pétrole étaient importantes.

Plusieurs facturiers de cette époque contiennent les bordereaux de livraisons avec magnifiques entêtes, où l'on trouve les noms du Grand Bazar SCORDEL, SIMONOT et ALIZON de DIJON, les Marées du Nord BOULOGNE, de L'Ouest NANTES, etc...

Le train apportait le poisson. Le hareng était vendu 2 Frs le kg.

Sur les agendas commerciaux de 1889, on trouve en dernières pages, la liste des départements, tous renseignements géographiques, administratifs. Les noms des Députés, Sénateurs, Avocats, Juges, Huissiers, puis toutes les rues de PARIS avec noms et adresses des commerces ou industries. Y figure aussi l'avis des Contributions concernant le véhicule Hyppomobile qui payait 5 Frs par an, le cheval (moyen moteur) 2,50 Frs et une taxe sur le kilométrage des chemins empruntés pour le commerce de 1,30 à 1,80 F.

Par la suite, M. VARNIER a cédé son commerce à l' " AVE-NIR CHAUMONTAIS " avec sa gérante Mme FEVRE. Le magasin

fut repris plus tard par les COOP (Coopérateurs de Lorraine) avec Mme BLANCHOT comme gérante.

Sur les registres de commerce figure la Haute-Marne avec son histoire administrative, à savoir :

- 3 arrondissements - 28 cantons - 550 communes.
- 7^e Corps d'Armée (Besançon).
- Evêché à LANGRES - Suffrageant de LYON.
- 243.533 habitants.

Nos Sénateurs étaient :

DANELLE - BERNARDIN - BIZON de FONTENY -
DARBOT.

Nos Députés :

BOURLON de ROUVRE - MOUGEOT - ROZET Albin -
BREUIL de SAINT-GERMAIN.

Une autre forme de commerce était florissante, celle des fromages. Encore aujourd'hui, la publicité est fichée au mur de l'ancienne fromagerie THEVENIN.

Cette fromagerie offrait beaucoup de facilités aux ménages. Chaque famille nourrissait une ou deux vaches pour subvenir aux besoins du ménage. Le supplément de la consommation était porté au fromager. Il n'y avait pas de laitier. Le surplus familial était un peu rémunérateur.

Après un travail soigné, les fromages étaient portés et vendus aux environs. Des tournées étaient effectuées. Un attelage tirait le fourgon hyppomobile. Les mêmes taxes et impôts étaient perçus par le fisc.

Les habitants d'un pays en mouvement étaient, jusqu'à cette année, obligés d'aller chercher l'eau soit au lavoir de COURCELLES (3 km aller-retour) ou en période d'été s'approvisionner à BUXIERES ou EUFFIGNEIX soit 5 ou 6 km.

Un nommé Samuel SIMON, marchand de biens mandataire des héritiers FROUSSARD d'ANDELOT vendait un lot du domaine de Bonlieue 82,50 ares et source abondante sous la ferme du même nom pour la somme de 3.000 francs.

Alimentation très précieuse pour tout le village seulement alimenté jusqu'ici par des puits particuliers en automne-hiver.

Total de l'opération : 3.530 francs avec charges et hypothèques. La commune a eu l'autorisation de démolir le bâtiment de ferme se trouvant sur le terrain de Bonlieue et de vendre les matériaux en réemploi. Le montant des expropriations des chemins de fer avait assuré une partie du financement de la source.

Les passages des trains entraînent des désagréments : le feu se déclarait çà et là et faisait disparaître toutes les broussailles et bosquets destinés à être vendus en affouages. Les dommages sont reconnus et réglés (150 francs).

Par décision ministérielle du 31 mai 1889, mise en exercice le 8 août 1891, le procès-verbal de recollement de la ligne BRICON-CHAUMONT a été signé avec M. BRUGNON, Agent voyer, KAUFMANT, Ingénieur des Chemins de Fer de l'Est, le CHATELIER Chef et Ingénieur de Contrôle, le Maire de VILLIERS, Louis BERTRAND.

Le 15 août 1892, on s'aperçoit déjà que le débit de la source de Bonlieue est insuffisant et qu'il faut acheter celle de M. MAGNIEN de BUXIÈRES avant d'amener la canalisation jusqu'au village ; la cause est entendue pour 1.500 francs d'achat.

Le 20 novembre 1892, à ce moment, alors que le cimetière était en quelques endroits clos de grillage, le maire et son conseil décident de mettre un peu d'ordre dans ce champ de repos. Jusqu'ici chacun se mettait où bon lui semblait sans rien demander ni rien payer.

Pour ce procurer de l'argent, il est décidé d'imposer un prix par concession... Inutile de dire que les éclats de voix furent nombreux, mais la proposition est acceptée et un tarif fixé à 50

francs le mètre carré pour les perpétuelles, 30 pour les trentenaires et 7 pour les temporaires !

A cette époque, chaque personne ayant fait une demande pour avoir une messe basse, devait s'acquitter de la somme de 200 francs au Trésorier Principal.

Dans la même foulée, le devis d'aménée d'eau depuis la source est accepté : 36.000 francs, moitié en centimes additionnels, moitié en emprunt.

Un échange avec Alcide PAINTENDRE d'un terrain à l'angle du chemin de BUXIÈRES, et l'abreuvoir et le lavoir pourront être construits.



La construction des lavoirs et abreuvoirs était une grande réalisation. Ici le lavoir côté Ouest.

Les travaux sont en cours et il est nécessaire d'avoir l'accord des chemins de fer pour le passage sous les voies.

Le 6 août 1893, il faut ouvrir un nouvel emprunt de 30.000 francs pour la continuation des fontaines et lavoirs.

Le 20 août, les travaux pour le passage sous les voies de chemin de fer, de la conduite d'eau et, en même temps, du tuyau d'évacuation des eaux du lavoir, sont assurés par les chemins de fer.

Après bien des démarches de mise en place, le village réalise combien lui seront précieux ses deux lavoirs et trois fontaines... Nous sommes en novembre 1893.

La partie terre nue des travaux et construction des édifices étaient exécutés par M. DUPUY, entrepreneur. M. LEMOINE était l'auteur du projet et, malgré les investissements énormes que cela a représenté, la réalisation est appréciée.

Nouveau désordre au cimetière !

Pour présenter un cimetière parfaitement dans les règles, un plan est fait. Chaque sépulture portera un numéro, chaque famille devra œuvrer de façon à remettre les monuments en ligne. Les propriétaires des tombes qui n'auront pas réglé leur dette au maire seront inquiétés s'ils prennent un emplacement sans autorisation.

Il y eut en avril 1895, la réception définitive des travaux de conduite d'eau et des installations.

Et la commune reste calme un petit moment, jusqu'en 1899.

Le 7 mai 1899, nouvelle emprise des chemins de fer, la troisième expropriation se profile à l'horizon toujours aux "Laschères", terrain et bois : acceptation unanime.

Une mise en adjudication qui n'a rien donné et remise en adjudication du bois de Charmoy pour exploitation. Aucun preneur à la vente des coupes de bois de CHAUMONT.

On parle alors du rattachement de la commune au réseau téléphonique. Un peu d'entretien de l'église avec un devis de 700 francs et un an plus tard, le 11 juin 1903, les travaux pour le téléphone commencent. Pendant dix ans, la commune sera redevable de la somme de 124,60 francs et 35,62 d'intérêts.

Cette année-là aussi, les prestations vicinales furent remplacées par des centimes additionnels placés sur les 4 taxes des contributions.

Un nombre très important de voyageurs qui se pressaient à la halte des trains pour se rendre aux foires rend nécessaire les arrêts du PARIS-BELFORT à 4 heures du matin.

Par vote, Eugène BORDOT est adjoint, en remplacement de Sylvain BERTRAND.

Pour préserver la forêt et changer d'essence de bois, des sapins furent plantés sur les Vaux.

Le 15 mai 1904, viennent les élections : le fidèle Prosper qui menait la commune depuis 30 ans, retrouve son fauteuil de maire, Eugène BORDOT celui d'adjoint.

Mille nouveaux sapins sont plantés sur les Vaux.

16 octobre 1904, décès de Prosper, le maire : élections de deux nouveaux conseillers et Eugène BORDOT devient maire, A. BERTRAND adjoint.

En mars 1905, encore 2.000 sapins sont plantés sur les Vaux ! 45 ha sont retirés des pâtis communaux.

Le village, profondément endetté, n'a plus aucune ressource pour les années à venir, chacun doit vivre sur ce qui est construit.

On enregistre un legs : la donation à la commune de 500 francs pour aider les plus pauvres (Legs MOLLOT).

Le conseil municipal de LEFFONDS demande la suppression des foires intercommunales, entérinée par VILLIERS. La suppression est officielle le 14 octobre 1906.

La location de la cure au desservant se voit instaurée, le loyer sera de 150 francs l'an.

Déjà, 15 commerçants et artisans étaient installés à VILLIERS en 1909.

MUNICIPALITE : *Maire* : E. BORDOT. - *Adjoint* : Emile BERTRAND.
Conseillers : BERTRAND Henri - ROZE A. - BERTRAND J. -
LOUVRIER Gustave - RENAUD Albert - PICARD Emile -
DEBRICON Louis - SIMON Léon.

Secrétaire de mairie : FLORIOT (Instituteur)
Garde-Champêtre : LAROCHE V.
Appariteur : AUBRY R.
Facteur : CLERC M.
Curé : DODIN Justin (Officier d'Académie)
Aubergistes : BORDOT Georges, CHARPENTIER Marcellin
Bourelrier : FERRAND Henri
Cordonnier : TETAZ Pierre
Epiciers : VARNIER, DAUDIN, V^{ve} PICARD, BURELLE
Fromagerie : THEVENIN Hyppolite
Grains : BERTRAND Henri
Huiles : BERTRAND A., fabricant
Maçon : FORGEOT François
Maréchal Ferrant : PEILLEY
Menuisier : CHARPENTIER Marcellin
Modiste : Mlle BORDOT Eulalie
Peinture : CLEMENT P.
Tabac : DAUDIN François
Boulangeries : THEVENOT et PACOT
Sapeurs-Pompiers : Lieutenant DEBRICON Léon

Le 11 décembre 1910, une demande est faite aux chemins de fer pour modifier les horaires du train qui, depuis 1903, apportait le courrier entre 3 h 30 et 4 heures du matin ; heure matinale et peu commode ! Peut-être serait-il possible de charger la poste au train de 5 heures ? Pour ne pas provoquer d'arrêt du train un jour où il n'y aurait pas de voyageurs, un ralentissement sera effectué pour permettre de jeter les colis et paquets sur le sol, comme cela se pratiquait ailleurs.

Les incendies de bois et broussailles de plus en plus nombreux en été, nécessitent de forts dédommagements. Les "Laschères", le Val Sirjean et Foirot sont gravement brûlés.

Le 6 avril 1913, une nouvelle proposition de la part des chemins de fer est faite à la commune : il s'agit d'une importante emprise dans les bois de Val Thierry, afin de poser de grandes voies de garage appelé "*trriage de Chaumont-Garage*".

Avec l'aide de l'Inspecteur des forêts, M. JACQUOT, de CHAUMONT, l'évaluation est faite dans l'intérêt de la commune (1.105,15 Frs).

On peut remarquer qu'avec les nombreuses expropriations, indemnités de toutes sortes, provenant de l'évolution de la vie de la société, notre commune est en quelque sorte à la pointe du progrès ! C'était déjà la quatrième expropriation.

Tout juste construit, ce grand triage va avoir une grande activité.

1914

La grande guerre se déclare. Le téléphone est repris par l'autorité militaire, ordre du Grand Quartier Général et ce, jusqu'à CHATEAUVILLAIN. Une demande est cependant faite pour se brancher sur JONCHERY. Réponse : tous matériels, fils, postes téléphoniques étant réquisitionnés, aucune demande ne sera prise en considération.

La loi faisait obligation aux hommes âgés d'assurer avec les femmes, la marche de la commune.

1917

Les armées américaines se déploient sur une partie du territoire communal, tout le côté nord-ouest du pays. Un quart de la surface exploitée à ce moment servait à la construction d'un chantier militaire. Les voies de chemin de fer se créaient partout dans la prairie et se mélangeaient à la ligne PARIS-BELFORT.

Aujourd'hui encore, nous entendons parler des lignes américaines. La côte de COURCELLES (à gauche du chemin qui mène à EUFFIGNEIX) était couverte de baraquements, nous pouvons encore voir les emplacements; d'énormes stocks de munitions étaient entassés.

Derrière chez M. BURE et la mairie, était construit le foyer du soldat (YMCA).

Un nouveau chemin devait être créé entre VILLIERS et EUFFIGNEIX. Celui de BUXIERES était raccordé au nouveau, à travers la prairie en direction d'EUFFIGNEIX.

Les affaires courantes étaient expédiées avec bien des ennuis.

Arrive **1918**, le 11 novembre, jour de joies et de larmes suivant le hasard de la vie et le retour des hommes dans les familles.

Le 10 décembre **1919**, un nouveau conseil municipal est élu : Auguste ROZE est alors Maire, Ernest BERTRAND adjoint.

C'est à cette époque que l'encaissement du legs MOLLOT a eu lieu (500 francs).

Le 13 mars 1920, une réponse favorable est donnée à la demande de subvention pour l'édification d'un **Monument aux Morts** de cette guerre horrible. Subvention : 1.500 francs.

Le 21 juillet 1920, les deux communes voisines, BUXIÈRES et VILLIERS, statuent pour la fusion de leurs écoles, considérant que cette mesure est un allègement des charges pour les deux communes. Les élèves de BUXIÈRES arrivent alors aux écoles de VILLIERS, BUXIÈRES paiera sa quote-part à la proportionnelle.

Le 16 janvier 1921 : adjudication par soumission au rabais pour édifier le Monument qui prendra place devant la petite chapelle des Saints-Anges. La mise à prix fut de 4.000 francs, mais adjugée à 3.800 francs dont 1.500 francs de subvention, 1.896 francs de souscription communale, le reste sur le budget.

L'énorme stock de munitions américaines devait être détruit. Tout fut transporté aux abords de la forêt dit bois de VILLIERS, où la base américaine fut implantée en 1951-52. Les habitants allaient chercher les éclats dans des tombereaux, pour les vendre chez PIALLAT, récupérateur de ferraille.

Les jeunes de cette année 1921-22, en récupérant les éclats d'acier, ont pu s'acheter leur première bicyclette.

Encore maintenant, dans la plaine, les parcelles cultivées côté sud, recellent beaucoup d'éclats d'obus et de bombes. La population pensait aussi à tous ceux restés sur le champ de bataille.

L'inauguration du **Monument aux Morts** avait lieu ce **27 novembre 1921**, dans un pays décoré en entier. Un service religieux est célébré le matin. A deux heures, le rassemblement devant la mairie avec à sa tête les autorités départementales : le député Lévy ALPHANDÉRY, maire de CHAUMONT, Conseiller Général ; le Colonel SAINT-HILIER, commandant le 109^e R.I. ; M. ROZE, Maire de VILLIERS, E. BERTRAND, adjoint et le conseil municipal.

Mme FORGEOT, M. CHAUSSEMIER, enseignants et leurs élèves. L'Amicale des Poilus, nouvellement créée, avec son Président Ferdinand DAUDIN et son porte-drapeau Raymond GRANDJEAN. THEVENIN, Lieutenant du Corps des Sapeurs-Pompiers, Maurice GUERY, Président de l'Association des Mutilés. Le Chef BEAU-SOLEIL, commandant la Gendarmerie. La fanfare de CHATEAU-VILLAIN, sous la direction de son Chef DEMAN.

C'est un long cortège qui traverse le village et arrive où se trouve implanté le **Monument** qui fait honneur aux sculpteurs POULOT de CHAUMONT. Ferdinand BORDOT rend les honneurs aux 17 enfants du pays. Alfred CLEMENT représente les familles des héros et dépose la première gerbe au monument. Le jeune élève René DEBRICON lit fort bien une allocution. Renée BERTRAND récite l'hymne aux morts de Victor HUGO.

Une journée d'honneur aux disparus, puis un repas à 18 heures est servi au restaurant GUTMULER.

Une réussite, vue l'ampleur de la célébration et son organisation orchestrée par les commissaires responsables Césaire LOUVRIER, Félix LOUVRIER, René BELGRAND.

22 février 1923 : Le chemin VILLIERS-EUFFIGNEIX, qui fut détourné depuis 1917 par les installations militaires américaines et les dépôts immenses de munitions, aurait quand même une meilleure utilité si son tracé initial lui était rendu. Ce qui fût fait après demande de la commune.

26 mai 1923 : Ces dits terrains des lignes américaines étaient repris par les chemins de fer.

26 août 1923 : On parle dans les communes d'une nouveauté qui pourrait rendre un immense service. Des plans sont offerts par le syndicat d'électrification intercommunale ; le village serait alimenté en énergie s'il acceptait d'entrer au syndicat. Une concession serait ouverte par la société de l'usine à gaz du Nord-Est. Le prix du devis est fixé à 109.500 francs pour la part du village.

Le conseil municipal demande son entrée au syndicat pour faire une concession d'énergie.

Le 10 janvier 1924, Emile BERTRAND acceptait d'être adjoint. Un arrêté préfectoral changeait notre village d'état civil. VILLIERS devait s'appeler **VILLIERS LE SEC aux Chênes**. Cette dénomination ne valut que deux ans, vu le nombre incalculable d'erreurs entre deux communes de même nom, notre village reprit son nom d'origine.

Novembre 1924 : Les ifs sont mis en place autour du cimetière.

1925 : L'installation de l'électricité chez les particuliers devient une réalité. La construction du transformateur derrière la Fromagerie THEVENIN s'active. Cette imposante construction répartissait le courant pour le pays. C'était la mise en place des poteaux, potences et divers équipements. Arrivée de la ligne principale.

14 février 1926 : La réparation des vitraux de l'église était confiée à Alfred CLEMENT, artisan communal. Pour un devis de 2.179,70 francs, il fallait remettre les petits carreaux sur coussin de plomb.

Juin 1926 : Là, on arrive à la mise sous tension avec alimentation en énergie pour chaque usager qui a fait la demande. Pour une ferme avec ses dépendances, le propriétaire devait signer un contrat le mettant dans l'obligation de consommer au moins 30 kW par an : d'être équipé d'ampoules d'une puissance de 32 bougies maximum. Le dijoncteur, à la charge de l'utilisateur, était facturé 125 francs, plus une avance forfaitaire sur consommation.

Novembre 1926 : Installation définitive du bureau de poste. Les pourparlers entre l'administration postale et le propriétaire des lieux avaient abouti. Le bureau de poste avait été installé au début de l'arrivée du téléphone chez un particulier qui était le tenancier. Le prix du loyer annuel fut fixé à 1.050 francs dont 300 par l'administration et 750 par la commune.

Le 2 décembre 1926, un nouveau contrat est passé avec l'usine à gaz pour la pose de l'éclairage public. Pose des lampes de rue et l'éclairage des bâtiments communaux sont terminés... Les écoles y voient mieux !

16 décembre 1928 : L'électrification de l'écart du Moulin à vent intervient ; la participation de la commune est de 4.420 francs.

1928 : Dans le dictionnaire des Monuments Historiques, l'inventaire supplémentaire pour l'église mentionne le classement du Chœur et murs décorés de peinture (fresques) qui datent de la fin du XV^e siècle.

19 mai 1929 : Depuis fort longtemps, il n'y avait eu de recensement effectué et on peut dire que la population restait stable à quelques personnes près, soit 400 à 410 habitants suivant certains écrits. Ce jour-là était jour d'élections municipales, M. ROZE est réélu maire, Benjamin BORDOT adjoint.

25 mai 1929 : L'autorisation demandée à la Préfeture pour démolir la fontaine de COURCELLES fut validée. Les tuiles, les poutres et quelques matériaux furent récupérés. Les murs qui menaçaient étaient enlevés ; restera l'architecture du captage au fond.

Un syndicat des eaux de MON TSAON-BRICON-SEMOU-TIERS se forme pour mettre en chantier un important réseau. Le conseil se prononce contre, n'est pas du tout d'avis à faire des dépenses injustifiées, attendu qu'un captage plus grand suffirait largement pour les années de sécheresse, qu'il valait mieux un réseau communal.

Le 13 avril 1930, il fallait changer le char à bancs qui transportait les défunts au cimetière. L'achat du corbillard fut décidé et voté ; un crédit de 3.500 francs permettait l'achat de ce matériel moderne.

1^{er} septembre 1931 : Déjà on parle de supprimer les passages à niveaux au triage de CHAUMONT-GARAGE ; le conseil refuse. Pourtant, d'importants travaux vont voir le jour dans ce secteur, baptisé le "**Saut du Mouton**". Le passage d'une voie en profondeur, pour passer sous la ligne PARIS-CHAUMONT-BELFORT commence ; en même temps, les agents forestiers et les Ponts et Chaussées taillaient au lieudit "**La Taverne**", la forêt et traçaient la nouvelle route pour rejoindre le viaduc.

Les Chemins de Fer offrent 6.777,12 francs pour prise de possession et, un an plus tard, les travaux touchent à leur fin. Les trains en direction de BOLOGNE y passeront par la suite. Les passages à niveaux resteront encore ouverts un moment pour l'accès aux champs.

1935-36 : C'est le commencement d'une autre enquête ; d'autres travaux, emprises vont avoir pour cadre le même endroit : la déviation de la Route Nationale 65. Depuis CHAUMONT-Garage à l'entrée du bois, un tracé se fait à droite des lignes des chemins de fer. Pour éviter les deux passages à niveaux, la RN va avoir le tracé que nous lui connaissons aujourd'hui.

25 mai 1936 : La commune abandonne le terrain, mais réserve le bois qui sera abattu pour ses besoins.

Maintenant, nous sommes arrivés à une époque connue où bien des parents ou grands-parents peuvent continuer à instruire tout ce monde d'écoliers, d'enfants qui connaissent désormais un peu d'histoire locale.

Textes et recherches réalisés
par René ROBERT
de 1984 à 1988

Imprimerie Contemporaine
3 et 5, rue de Verdun
52000 CHAUMONT
Tél. 25.03.47.36

Dépôt légal N° 174 - 4^e trimestre 1988
